

# ANNEXE

---

## POLITIQUE N<sup>o</sup> 4 POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

*Adoptée le 6 décembre 2004*

---

Adoptée au conseil d'administration :  
6 décembre 2004 (CA-04-12-06-03)

© Cégep de Drummondville

960, rue Saint-Georges  
Drummondville (Québec) J2C 6A2  
[www.cegepdrummond.ca](http://www.cegepdrummond.ca)

819.478.4671  
[info@cegepdrummond.ca](mailto:info@cegepdrummond.ca)

- 4.1 Programme sur le respect des droits individuels, sociaux et environnementaux**
- *Politique en matière de conflit d'intérêt et de népotisme*
  - *Politique en matière de harcèlement et de violence*
  - *Règlement n° 11 : Règlement relatif à la protection des personnes et à la sécurité des biens*
  - *Procédure 20-07 : Procédure administrative contre le harcèlement sexuel*
- 4.4 Programme d'acquisition des ressources humaines**
- *Procédure 20-01 : Embauche du personnel enseignant /enseignement régulier*
  - *Procédure 20-03 : Embauche du personnel enseignant /formation continue*
  - *Procédure 20-05 : Embauche du personnel enseignant /cours d'été*
- 4.5 Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du personnel**
- *Procédure 20-08 : Accueil au cégep de stagiaires de divers établissements*
  - *Programme d'accueil, d'assistance professionnelle et d'évaluation du personnel enseignant*
- 4.6 Programme de gestion sur la rémunération, les avantages sociaux et la retraite**
- *Procédure 20-02 : Congés à traitement différé ou anticipé*
  - *Procédure 20-04 : Congés ou absences /personnel enseignant*
  - *Procédure 20-06 : Rémunération des formatrices et des formateurs – formation sur mesure non créditée /formation continue*
- 4.7 Programme de perfectionnement**
- *Procédure 32-02 : Perfectionnement des enseignantes et des enseignants*
  - *Politique de gestion du personnel cadre*
- 4.8 Programme d'appréciation du rendement**
- *Programme d'accueil, d'assistance professionnelle et d'évaluation du personnel enseignant*
  - *Programme d'évaluation du rendement du personnel cadre*
  - *Politique concernant la nomination, l'évaluation, le renouvellement de mandat et la destitution des hors cadres*
- 4.9 Programme de reconnaissance et valorisation du personnel**
- *Procédure 20-09 : Reconnaissance et valorisation du personnel*